



DES TEXTES CLÉS EN MAIN
POUR **INFORMER ET SENSIBILISER**
VOS ADMINISTRÉS ET USAGERS DES
DÉCHÈTERIES DE VOTRE TERRITOIRE

VOICI DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE CLÉS EN MAIN POUR :

- informer et sensibiliser les citoyens de votre territoire et usagers de vos déchèteries sur le rôle essentiel que les consommateurs-citoyens jouent dans la vie d'un meuble, le devenir du mobilier usagé ...
- mettre en avant votre rôle essentiel en tant que partenaire de la collecte d'Éco-mobilier et ainsi valoriser votre engagement

En utilisant ces messages clés sur vos supports de communication print, digitaux ou sur vos réseaux sociaux, vous êtes mobilisés pour que tous les Français deviennent des consommateurs-citoyens responsables. Ces messages permettent de donner du sens à cette démarche éco-responsable en expliquant le rôle essentiel que tous nous jouons dans le cycle de vie d'un meuble, de l'achat, en payant l'éco-participation jusqu'au devenir du mobilier usagé.

INFORMER SUR LES SOLUTIONS POUR SE DÉBARRASSER D'UN MEUBLE USAGÉ

Envie de vous débarrasser de vos meubles usagés ? Adoptez les bons réflexes : donnez-les, faites-les reprendre à la livraison ou déposez-les en déchèterie... Retrouvez tous les points de collecte proches de chez vous pour donner/jeter votre mobilier usagé sur eco-mobilier.fr.



Des solutions de proximité pour recycler votre mobilier en toute simplicité.

Indiquez votre adresse pour trouver les solutions de collecte **les plus proches de chez vous !**

Rechercher par ville, adresse...  **DONNER, JETER VOS MEUBLES**

Donnez une seconde vie à vos meubles usagés. Lorsque vous souhaitez vous en débarrasser, s'ils sont en bon état, vous pouvez les donner à une structure de l'Économie Sociale et Solidaire, ou les revendre sur le marché de l'occasion. Sinon vous pouvez les déposer en déchèterie. Retrouvez tous les points de collecte près de chez vous sur eco-mobilier.fr.

Collectés dans les bennes Éco-mobilier, ils sont acheminés dans des centres de tri où les matériaux sont séparés par flux (bois, matelas, ferraille, plastique...) pour être envoyés en recyclage et servir à fabriquer d'autres produits ou être transformés sous forme énergie.

ÉCO-MOBILIER EN QUELQUES LIGNES

Lorsque vous déposez un meuble en déchèterie, dans une benne Éco-mobilier, il pourra bénéficier d'une nouvelle vie, et être recyclé en nouvelles matières premières ou valorisé sous forme d'énergie.

Vous contribuez, ainsi, à préserver les ressources, à réduire les déchets et œuvrez pour un monde plus respectueux de l'environnement.

Qui est Éco-mobilier ?

Éco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés.

Comment ça marche ?

Éco-mobilier met en place des solutions de collecte et de valorisation en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Réseau des ressourceries et Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement. Grâce à ce dispositif, en 2018, Éco-mobilier a collecté 686 000 tonnes de meubles usagés valorisées à 93%, dont 56% de recyclage. Près de 5 000 points de collecte ont ainsi été déployés par Éco-mobilier dans toute la France pour faciliter les démarches des particuliers et des professionnels qui souhaitent se débarrasser de leurs meubles.

Retrouver tous les points de collecte près de chez vous sur eco-mobilier.fr.

ÉCO-PARTICIPATION, DEVENIR DU MOBILIER USAGÉ, CONSOMMATEURS-CITOYENS

En tant que consommateur, lorsque vous achetez un meuble neuf, vous payez une éco-participation, qui sert à financer le recyclage de vos anciens meubles.

Contribution reversée à Éco-mobilier, elle permet de financer le déploiement de solutions de collecte, de recyclage et de valorisation du mobilier usagé sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les collectivités territoriales telles que la vôtre, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Réseau des ressourceries et Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Près de 5 000 points de collecte ont ainsi été déployés par Éco-mobilier dans toute la France pour faciliter vos démarches pour vous débarrasser de vos meubles. Donnez-les à une association solidaire, ou déposez-les en déchèterie.

Parce que lorsque vous confiez la table du salon que vous n'aimez plus à une association solidaire qui va la rénover et la revendre à prix solidaire, vous contribuez concrètement à l'économie circulaire et à la préservation des ressources. Lorsque vous apportez vos meubles hors d'usage à la déchèterie pour qu'ils soient transformés en nouvelles matières premières recyclées en source d'énergie, vous œuvrez pour un monde plus respectueux de l'environnement.

En étant à la fois consommateur, utilisateur et citoyen, vous jouez un rôle primordial tout au long de la vie d'un meuble, de son achat, jusqu'à son débarras.

Retrouvez tous les points de collecte proches de chez vous sur eco-mobilier.fr.

LE DEVENIR DU MOBILIER USAGÉ COLLECTÉ PAR ÉCO-MOBILIER

Le saviez-vous ? Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble.

Le saviez-vous ? La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo.

Le saviez-vous ? Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries.

Le saviez-vous ? Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux.

Le saviez-vous ? 57 canapés valorisés peuvent se substituer à 1 tonne équivalent pétrole en cimenterie*

(*Valeur donnée sur la base du poids moyen d'un canapé 2 places collecté par Éco-mobilier en 2016.)

Les meubles et matelas usagés, déposés en déchèterie sont collectés dans une benne dédiée. Direction le centre de tri où ils sont ensuite regroupés par famille de matériaux (bois, mousse, plastique, ferraille) pour être recyclés ...

- **Les meubles en bois :** après les avoir broyés, on peut en faire des panneaux de particules qui vont servir à fabriquer de nouveaux meubles
- **Les meubles en plastique :** on les trie, on les broie et on les transforme pour fabriquer des tuyaux par exemple
- **Les matelas :** on les hygiénise, on les démantèle pour en récupérer les matières qui les composent. Avec les mousses issues de ces matelas, on peut faire des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. On peut aussi en faire de nouveaux articles pour la literie et même fabriquer des tatamis de judo !

... ou valorisés sous forme d'énergie : c'est le cas notamment des canapés, fauteuils et autres produits rembourrés. Ils vont donc être broyés pour servir à fabriquer du CSR (Combustible Solide de Récupération). On utilise ce CSR pour remplacer les énergies fossiles (pétrole, gaz...) dans les cimenteries ou pour alimenter des réseaux de chaleur urbains. Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique. **Saviez-vous qu'1 tonne de CSR pouvait remplacer 0,5 tonne de pétrole ?**

INCITER AU DÉMONTAGE DES MEUBLES AVANT DE LES DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles usagés en déchèterie ?

Une benne dédiée au mobilier usagé est mise à disposition par Éco-mobilier afin qu'il soit recyclé en nouvelles matières premières ou valorisé sous forme d'énergie. Pensez à démonter au préalable vos différents éléments d'ameublement et d'agencement. Vous facilitez en effet leur stockage et leur transport jusqu'à la déchèterie, mais aussi leur recyclage ou leur valorisation et contribuez concrètement à la préservation des ressources.

DES MESSAGES ÉCO-RESPONSABLES

- Déposer en déchèterie les meubles, matelas, couettes et oreillers hors d'usage, c'est leur offrir une seconde vie pour qu'ils soient recyclés en nouvelles matières premières ou valorisés sous forme d'énergie.
- Tous ensemble, mobilisés pour offrir une deuxième vie aux meubles, matelas, couettes et oreillers usagés.
- Engagé pour le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés avec Éco-mobilier.
- Partenaire engagé pour le recyclage des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés avec Éco-mobilier.
- Meubles, matelas, couettes et oreillers : donnez-leur une seconde vie !
- Comment se débarrasser de vos meubles usagés ? Rendez-vous sur eco-mobilier.fr.
- Mobilier en bon état ? Pensez à le donner. Mobilier abîmé ? Pensez à le démonter.
- Vous souhaitez vous séparer de vos meubles usagés ? Démontez-les avant transport pour gagner de la place et déposez-les en déchèterie. Rendez-vous sur eco-mobilier.fr pour trouver le point le plus proche de chez vous.

ÉcoMobilier

Pour en savoir plus :

eco-mobilier.fr

